

## L'affectation des résultats des ESSMS

Journée d'étude en webinaire

**vendredi 27 mars 2026**

La détermination et l'affectation du résultat annuel sont des éléments-clés de la gestion des ESSMS.

Partiellement libre - mais contrôlée - dans le cadre d'un CPOM,

la décision est dans les autres cas une prérogative de l'autorité de tarification.

Cette journée permettra aux participants de bien comprendre  
les enjeux de ce processus et les règles à respecter.

### Les participants

Les autorités de contrôle et tarification.

Les ESSMS et leurs organismes gestionnaires.

### L'intervenant

Cédric VALADE

*Consultant chevronné,  
pédagogue très apprécié,  
c'est un excellent expert de  
l'organisation,  
du financement et de la gestion  
de l'action sociale et médico-sociale.*



### Les questions traitées

#### Les principes et enjeux de l'affectation du résultat des ESSMS

Les trois définitions du résultat : résultat comptable, résultat administratif, résultat à affecter.

Les différentes options et stratégies d'affectation d'un résultat excédentaire ou déficitaire.

Les conséquences des décisions d'affectation du résultat sur les tarifs, sur la trésorerie et sur l'investissement.

#### Les règles et le calendrier d'affectation du résultat :

##### les différents cas de figure

La distinction entre ESSMS en tarification annuelle et ESSMS en CPOM.

La distinction entre ESSMS en EPRD-ERRD et ESSMS en BP-CA.

#### Le déroulement du processus d'affectation du résultat

La détermination du résultat comptable.

Les possibilités de rejet de dépenses dites "excessives, abusives ou injustifiées".

Le retraitement de certaines dépenses "non opposables".

La fixation du résultat à affecter et la décision d'affectation.

Les écritures comptables d'affectation du résultat.

#### Le contentieux de l'affectation du résultat :

##### quelques éléments de jurisprudence

### L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée au milieu de chaque demi-journée.

### Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et l'animateur ont lieu par oral et par écrit ("chat") pendant le déroulement de la session.

### Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

